**RAPPORT ANNUEL 2015 DU COMITÉ JEUNESSE DE ST. JOHN’S**

Le 25 mars 2015, le Comité jeunesse de St. John’s a tenu sa première réunion et a élu son conseil exécutif. Ainsi, nous avons élu une présidente, un vice-président, une secrétaire et une trésorière. Toutes ces charges s’accompagnent de responsabilités distinctes. Pour dire vrai, je n’avais aucune idée dans quoi je m’engageais, mais en fin de compte ma décision d’accepter la présidence du Comité jeunesse a été une excellente décision, car cette fonction est une expérience enrichissante.

Nous n’avons pas tardé à nous mettre à la tâche. À notre première réunion, nous avons convenu que le Comité doit aller à la rencontre des membres et bâtir des liens avec d’autres jeunes membres de l’AFPC. Nous devons élargir nos réseaux et transmettre plus d’information aux membres de 35 ans et moins. Pour cibler le public des médias sociaux, le Comité a créé des comptes Facebook et Twitter et dressé une liste de diffusion. Notre expansion demeure une priorité ― en travaillant ensemble dans ce but, nous avons réussi à augmenter notre effectif et la participation à nos activités.

Nous sommes devenus des chefs de file dans nos milieux de travail respectifs en nouant le dialogue avec d’autres jeunes travailleurs et travailleuses, en les encourageant à s’engager dans le syndicat et à se joindre au Comité jeunesse. Nous faisons la promotion du Comité et nous diffusons des renseignements d’intérêt pour les jeunes et le syndicat. Les membres peuvent participer à la vie du syndicat de diverses manières – en assistant à des réunions, en aidant à organiser des activités, en se joignant à nos canaux de distribution (courriel, Facebook, Twitter), etc.

Au cours de l’année, des jeunes travailleurs et des membres du Comité se sont prévalus du programme d’éducation de l’AFPC. Cette dernière offre une variété de cours pour aider les membres à se familiariser avec leur syndicat, à comprendre leur convention collective et à connaître leurs droits et leurs responsabilités comme travailleurs et travailleuses. J’ai moi-même pu assister à l’école du syndicalisme à Antigonish, en Nouvelle-Écosse, où j’ai eu l’occasion de discuter avec d’autres jeunes membres de la région de l’Atlantique.

En 2015, notre Comité jeunesse a participé à diverses activités communautaires, par exemple le défilé et le festival de la fierté gaie de St. John’s et le piquenique de la fête du Travail du conseil régional du travail de St. John’s. Des membres du conseil exécutif de notre Comité jeunesse ont représenté les jeunes de l’AFPC à la cérémonie du Jour de deuil national. Nous avons envoyé un délégué au congrès de la Fédération du travail de Terre-Neuve-et-Labrador de 2015, un événement dont le thème était *Safe at Work: Affirming our Rights and Dignity*.

Depuis que je fais partie du Comité jeunesse, j’ai appris beaucoup de choses, notamment à présider une réunion, à concevoir et interpréter des règlements administratifs, à dresser et suivre un budget et à déléguer. J’ai aussi appris comment solliciter l’appui de l’AFPC, d’autres comités et des sections locales. Le fait d’être membre d’un comité jeunesse vous permet de créer des liens avec des confrères et des consœurs et de communiquer avec d’autres jeunes membres, d’autres syndicalistes et les représentants régionaux et représentantes régionales de l’AFPC.

J’aime surtout faire partie du Comité jeunesse parce qu’il me permet de dialoguer avec d’autres jeunes travailleurs et travailleuses. L’AFPC regroupe un grand nombre de personnes qui travaillent dans toutes sortes de milieux. Le Comité permet aux jeunes membres de comparer leur vécu, ce qui nous aide à comprendre les difficultés auxquelles les jeunes font face dans leur milieu de travail et à proposer des solutions.

En 2015, nous avons réussi à faire adopter au Congrès national de l’AFPC une résolution demandant que l’âge limite pour être considéré comme jeune membre passe de 30 à 35 ans. Cette modification est avantageuse pour les comités jeunesse et elle est justifiée, car elle reflète mieux le groupe des jeunes travailleurs et travailleuses par rapport à l’ensemble des membres de l’AFPC.

Je me réjouis à l’avance de continuer à travailler avec le Comité jeunesse de St. John’s pour profiter des possibilités qui s’offriront à nous en 2016.

**Leanne Moss**

**Présidente du Comité jeunesse de St. John’s**